

Agdatahub obtient un financement public de 3,2 millions d'euros pour développer sa plateforme technologique dédiée aux filières agricoles



Agdatahub reçoit un financement de 3,2 millions d'euros du Programme d'investissements d'avenir dans le cadre de l'Appel à projets pour l'« Accompagnement et transformation des filières (ATF) : Mutualisation de moyens au service des filières et plateformes numériques de filières », opéré pour le compte de l'Etat par Bpifrance. Entreprise portée par les acteurs du secteur agricole, Agdatahub va ainsi opérer une plateforme technologique permettant aux acteurs des filières agricoles de développer des services innovants tout en établissant un climat de confiance numérique avec les producteurs agricoles sur l'usage de leurs données.

PARIS, le 12 janvier 2020 – L'appel à projets « Accompagnement et transformation des filières (ATF) » a pour objectif de renforcer la compétitivité des filières stratégiques françaises par l'innovation, en ayant notamment recours à des outils numériques de partage de données, en encourageant la diffusion, au sein des filières ou vers l'aval, des meilleurs savoir-faire et des technologies qui leur sont propres, ou encore en favorisant la conquête de nouveaux marchés par des démarches collectives.

Public technophile s'il en est, les agriculteurs et les éleveurs français utilisent de plus en plus d'objets connectés. Du robot de traite aux drones, ce sont chaque jour une multitude de données numériques qui sont générées dans les 280.000 exploitations agricoles, en relation quotidienne avec 85.000 entreprises situées en amont et en aval, rien qu'en France. Des données agricoles précieuses car sources potentielles d'innovation, à condition d'être correctement utilisées, dans le respect du consentement des producteurs agricoles.

« Être lauréat de l'appel à projets sur l'Accompagnement et la transformation des filières donne un signal fort de l'Etat sur la pertinence de notre plateforme opérée grâce à des technologies souveraines. Nos solutions d'échanges de données et de consentements sont faites pour accompagner directement les acteurs des filières agricoles dans leurs relations numériques quotidiennes avec les agriculteurs et les éleveurs », commente **Sébastien Picardat, Directeur général d'Agdatahub.**

Ariane Voyatzakis, Responsable du secteur Agroalimentaire chez Bpifrance, ajoute : « Nous sommes fiers de soutenir Agdatahub pour le développement d'un projet stratégique pour l'agriculture française, en lui permettant de maîtriser ses données et ainsi générer de nouvelles sources de valorisation de ses productions. Sa gouvernance, associant 30 structures représentatives des filières agricoles, est exemplaire de la capacité du secteur à se mobiliser autour d'un objectif commun de souveraineté numérique. Précurseur, cette initiative pourrait servir de modèle à l'ensemble de l'agriculture européenne. »

François Moreau, Délégué ministériel au Numérique et à la Donnée du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, indique : « Les échanges de données agricoles sont une opportunité pour l'innovation au service des agriculteurs, de l'environnement et des consommateurs, et pour l'optimisation des chaînes logistiques, mais ils ne seront possibles que si les producteurs savent que les données qu'ils mettent à disposition ne seront utilisées que pour les usages et par les personnes qu'ils acceptent. Une infrastructure d'échanges de données comme

Agdatahub, qui permet d'organiser des échanges maîtrisés (souveraineté des données, respect du consentement du producteur de la donnée), est importante pour faciliter techniquement la circulation des données et pour conforter la confiance des agriculteurs. »

L'usage maîtrisé des données agricoles doit favoriser l'innovation

Agdatahub opère la plateforme d'échanges de données agricoles API-Agro ainsi que des solutions liées au consentement. Ouverte en 2019, la plateforme API-Agro – qui repose sur la technologie du français Dawex (Tech Pioneer 2020) et sur l'infrastructure souveraine 3DS Outscale – compte déjà près de 1.000 utilisateurs. Des abonnés y déposent des jeux de données qu'ils mettent à disposition selon leurs propres conditions et à qui ils veulent (accès open data, téléchargement payant ou gratuit ou visibilité publique ou restreinte). Les acquéreurs des données agricoles ainsi exposées les intègrent à de nouveaux logiciels ou développent de nouveaux services à destination des agriculteurs et des éleveurs. Les données agricoles peuvent aussi alimenter des modèles d'intelligence artificielle. Avec cette plateforme d'échanges sécurisée, Agdatahub agit comme tiers de confiance, sans faire de collecte ou de traitement de données.

Ce financement de 3,2 millions d'euros va permettre à l'entreprise française d'accélérer sur le développement de nouvelles fonctionnalités de sa plateforme, notamment avec ses solutions de consentement des producteurs agricoles. Cette activité, Agri-consent, se fait en co-innovation avec Orange Business Services (OBS), à partir des travaux de recherche Multipass. Elle comprend un module d'identité numérique reposant sur la technologie blockchain d'OBS ainsi qu'un routeur de consentements.

Contacts presse :

Agdatahub

Julie Menez
Tél. : 06 70 36 24 54
communication@agdatahub.eu

Bpifrance

Sarah Madani
Tél. : 01 42 47 96 89
sarah.madani@bpifrance.fr

Secrétariat général pour l'investissement

Lucas Tourny
Tél. : 01 42 75 64 58
presse.sgpi@pm.gouv.fr

A propos de Agdatahub SAS :

Agdatahub propose des plateformes de consentements et d'échanges de données pour le secteur agricole. En appui à ces solutions, Agdatahub assure des missions de conseil opérationnel liées aux data (direction de projet, technologies, marketing) pour accompagner les acteurs des filières agricoles dans les usages du numérique. Plus d'information sur : www.agdatahub.eu – Suivez-nous sur Twitter : @agdatahub_FR

A propos d'API-Agro SAS :

Au départ projet de recherche autour des données agricoles initié par les Instituts techniques et les Chambres d'Agriculture avec l'appui du Ministère de l'Agriculture, API-Agro a donné naissance à une plateforme d'échanges de données et à une SAS composée de 30 associés représentatifs du secteur agricole. API-Agro SAS est aujourd'hui la holding actionnaire majoritaire de Agdatahub, et assure une veille stratégique sur les sujets du numérique agricole.

A propos de Bpifrance :

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux

entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

A propos du Programme d'investissements d'avenir (PIA) :

Engagé depuis 10 ans et piloté par le Secrétariat général pour l'investissement auprès du Premier ministre, le PIA finance des projets innovants, contribuant à la transformation du pays, à une croissance durable et à la création des emplois de demain. De l'émergence d'une idée jusqu'à la diffusion d'un produit ou service nouveau, le PIA soutient tout le cycle de vie de l'innovation, entre secteurs publics et privés, aux côtés de partenaires économiques, académiques, territoriaux et européens. Ces investissements reposent sur une doctrine exigeante, des procédures sélectives ouvertes, et des principes de cofinancement ou de retours sur investissement pour l'Etat. Le quatrième PIA, dit PIA4, doté de 20 Md€ d'engagements sur la période 2021-2025, soutiendra dans la durée l'innovation sous toutes ses formes, pour que notre pays renforce ses positions dans des secteurs d'avenir, au service de la compétitivité, de la transition écologique, et de l'indépendance de notre économie et de nos organisations.

Plus d'informations sur : [@SGPI_avenir](http://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi)